



## **Développement durable**

### **Fiche de suivi des actions et des gestes**

### **Période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010**

Date : 2 août 2011

Ce document a été produit par la Direction des ressources matérielles de l'Autorité des marchés financiers.

---

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISSN 1920-6208 (en ligne)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1</b>	<b>3</b>
<b>ACTION 1</b>	3
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1</b>	<b>5</b>
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2</b>	<b>6</b>
<b>ACTION 2</b>	6
<b>ACTION 3</b>	7
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2</b>	<b>9</b>
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3</b>	<b>10</b>
<b>ACTION 4</b>	10
<b>ACTION 5</b>	11
<b>ACTION 6</b>	12
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3</b>	<b>13</b>
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5</b>	<b>15</b>
<b>ACTION 7</b>	15
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5</b>	<b>16</b>
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7</b>	<b>17</b>
<b>ACTION 8</b>	17
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8</b>	<b>18</b>
<b>ACTION 9</b>	18
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8</b>	<b>19</b>
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 9</b>	<b>20</b>
<b>ACTION 10</b>	20
<b>ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 9</b>	<b>21</b>

## Orientation gouvernementale 1

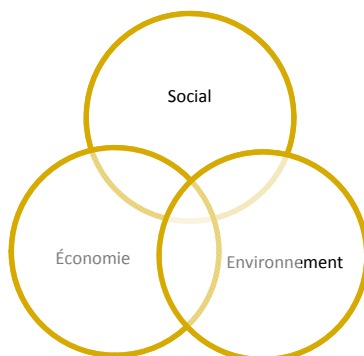
Informer – sensibiliser - éduquer - innover

### Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

### Objectif organisationnel 1

Faire connaître aux employés le concept de développement durable et ses implications.



### Action 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.

#### Geste

**Poursuivi**  Élaborer et offrir des activités de sensibilisation à la démarche et à la pratique du développement durable.

Ex. : Présentation de la fiche de reddition de comptes au comité de gestion de l'Autorité regroupant les représentants désignés de l'ensemble des unités administratives; mise sur pied d'un comité restreint « développement durable » comprenant une personne de chaque unité administrative; dépôt de la fiche de reddition de comptes du développement durable sur le Web et chroniques régulières dans le journal interne.

#### Geste

**Poursuivi**  Concevoir et diffuser de l'information sur la démarche de développement durable.

Ex. : Présentation des initiatives en lien avec le développement durable par le biais du journal interne *L'Autoroute*. Création d'une boîte courriel « Développement durable ».

#### Geste

**Débuté**  Créer une rubrique sur l'intranet de l'Autorité consacrée au développement durable; devrait être disponible à l'automne 2010.

Niveau d'avancement : 50 %

### **INDICATEUR 1 / Action 1**

Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable.

#### **CIBLE**

80 % du personnel d'ici 2011

#### **Poursuivi Geste**

Prendre part à des formations sur le développement durable.

Ex. : Participation aux formations suivantes : journée environnement dans l'administration publique, prise en compte des principes, pratiques éco-responsables, lancement et appropriation des plans d'action, indicateurs annuels de performance administrative.

#### **Non débuté Geste**

Vérifier le degré de connaissance du personnel face au concept de développement durable.

### **INDICATEUR 2 / Action 1**

Pourcentage du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités régulières.

#### **CIBLE**

50 % du personnel a une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités régulières d'ici 2013.

## Orientation gouvernementale 1

Informier – sensibiliser - éduquer - innover

### Résultats 2009 – 2010

L'Autorité a publié la fiche du suivi des actions et des gestes pour la période 2008-2009 sur son site Web le 5 janvier 2010 et a en informé son personnel par le biais de son journal interne. Nous utilisons ce média sur une base régulière pour présenter les initiatives de l'Autorité et chaque fois que possible, nous faisons le lien entre l'initiative et le développement durable.

Une présentation de la fiche de reddition de comptes (avancement de ce dossier) a été effectuée dans le cadre du comité de gestion de l'Autorité où sont présents des représentants désignés de toutes les directions générales et surintendances.

Une présentation personnalisée du plan d'action et de la fiche de reddition de comptes a également été effectuée auprès de certaines personnes mandatées par leur direction générale pour faire partie d'un comité restreint du développement durable. Ce comité vise à favoriser l'implantation du plan d'action de développement durable.

Pour la prochaine année, nous souhaitons rendre disponible l'information sur le développement durable en utilisant d'autres médias. Ainsi, une formation en ligne est envisagée. Comme nous prévoyons le faire en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, nous sommes actuellement en discussion avec eux.

À cet égard, un plan d'action touchant spécifiquement les aspects de formation et de sensibilisation a été déposé. Les éléments suivants y sont présentés afin d'y intégrer les notions de développement durable :

- accueil des nouveaux employés ;
- développement de matériel de formation en ligne;
- rubrique dans l'intranet,
- sondage visant à évaluer les connaissances du personnel.

## Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

### Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

### Objectif organisationnel 2

Promouvoir le développement de la santé physique et psychologique du personnel.

## Action 2

Fournir au personnel un environnement de travail équilibré afin d'assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie.

### Geste

**Poursuivi**  Concevoir et diffuser l'information de prévention sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

Ex. : Articles publiés dans le journal *L'Autoroute* : zombie (ordinateur personnel), prévention de la fraude, renseignements disponibles sur les disques durs des ordinateurs, influenza et H1N1, pourriels et virus, vaccination (voyage et grippe saisonnière).

### Geste

**Poursuivi**  Concevoir et diffuser des articles d'encouragement à la mise en forme.

Ex. : Articles publiés dans le journal interne touchant des activités sportives auxquelles ont participé des membres de notre personnel en lien avec diverses causes sociales, et pour lesquelles l'Autorité a contribué financièrement : par exemple, Défi Bromont, Virée Mont-Saint-Bruno, Marathon des Deux Rives.

### Geste

**Poursuivi**  Organiser des conférences midi sur les bonnes habitudes pour améliorer sa condition de vie générale.

Ex. : Conférences midi :

- Pratiques à l'extérieur de la course à pied et de la marche rapide
- Massothérapie sur chaise (l'Autorité fournit le local, mais les frais sont à la charge des utilisateurs).
- Fiche d'aide pour la grippe H1N1

### Geste

**Poursuivi**  Développer des ententes avec des fournisseurs pour encourager les activités physiques.

Ex. : Entente avec le club Entraîné pour l'accès aux douches.

### Geste

**Annulé**  Instaurer une semaine sur la santé au travail.

L'Autorité fait la promotion de la santé globale par la publication de divers articles s'y rapportant dans son journal interne; par la mise sur pied de divers services accessibles aux membres du personnel (Programme d'aide aux employés) ainsi que par des conférences midi. Dans ce contexte, nous considérons comme moins pertinente l'instauration d'une semaine sur la santé au travail.

## INDICATEUR 1 / Action 2

Nombre d'activités d'information tenues auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

### CIBLE

Deux activités par an

*Cette cible est atteinte, mais l'Autorité maintient son engagement sur cet élément.*

#### Geste

**Complété**  Prendre en compte les critères ergonomiques dans l'acquisition de mobilier pour le personnel.

#### Geste

**Complété**  Prendre en compte les éléments environnementaux pour assurer un environnement de travail adéquat au personnel (éclairage, température, qualité de l'air).  
Ex. : Des vérifications sur les filtres de ventilation ont été effectuées par le propriétaire de l'immeuble.

## INDICATEUR 2 / Action 2

Proportion des acquisitions de matériel effectuées pour le personnel prenant en compte les critères favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

### CIBLE

80 % des acquisitions de matériel

*Cette cible est atteinte mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard.*

#### Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

#### Objectif organisationnel 3

Contribuer à l'amélioration de la santé physique et psychologique du personnel.

## Action 3

Offrir des moyens permettant d'améliorer la santé physique et psychologique du personnel.

#### Geste

**Poursuivi**  Contribuer financièrement à des activités de mise en forme.

Ex. : Virée Mont Saint-Bruno, triathlon Sainte-Justine, Marathon des Deux Rives, soccer, tournoi de golf de l'Autorité, etc.

#### Geste

**Poursuivi**  Organiser des activités contribuant à la santé à l'heure du midi.

Ex. : Club de marche rapide

#### Geste

**Poursuivi**  Introduire un Programme de sensibilisation à la santé globale.

L'évaluation est en cours. Nous prévoyons le lancement d'un projet plus encadré en 2011 pour la promotion de la santé et du mieux-être.

### **Geste**

**Poursuivi**  Mettre en place un processus de compilation des statistiques de participation aux activités.

Avec le lancement prévu du programme Santé et mieux-être, est également prévue la compilation de statistiques quant au niveau de participation.

### **INDICATEUR 1 / Action 3**

Taux de participation du personnel à des activités d'amélioration de la santé physique et psychologique

### **CIBLE**

D'ici 2013, augmenter de 10 % le nombre d'employés participant aux activités liées à la santé organisées par l'Autorité.

*Cette cible est atteinte mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard.*



## Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

### Résultats 2009-2010

Les cibles déterminées par l'Autorité sont atteintes, mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard et poursuit donc la mise en place des gestes identifiés à son plan d'action.

*Indicateur 1 / Action 2 : Nombre d'activités d'information tenues auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.*

L'Autorité s'assure de publier sur une base régulière des articles faisant la promotion de la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

De plus, des conférences midi ont été organisées sur chacun de nos sites, dont une activité d'information visant l'organisation d'un « club de marche » à l'heure du midi. Le réflexe s'est installé et des membres du personnel effectuent ensemble cette activité, et ce, deux fois par semaine.

*Indicateur 2 / Action 2 : Proportion des acquisitions de matériel effectuées pour le personnel en prenant en compte les critères favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.*

En ce qui a trait aux achats effectués par l'Autorité, plus de 80 % des achats de mobilier effectués prennent en compte les critères ergonomiques. Notre personnel dispose de mobilier système qu'il peut adapter selon ses préférences biomécaniques. Si des besoins particuliers sont manifestés par les utilisateurs, nous offrons un service de première ligne au sein de la Direction des ressources matérielles et pour les cas plus complexes, nous faisons appel à un ergonome pour une évaluation personnalisée de postes et mettons alors en application les recommandations reçues.

La qualité de l'environnement de travail (aménagement des locaux, postes de travail) est une préoccupation constante de l'Autorité qui se reflète dans l'ensemble des aménagements effectués sur nos deux sites.

*Indicateur 1 / Action 3 : Taux de participation du personnel à des activités d'amélioration de la santé physique et psychologique*

Nous avons atteint la cible visant à augmenter de 10 % le nombre de participants à ce type d'activité. Par ailleurs, l'Autorité considère important d'appuyer la promotion d'une culture de la santé et d'apporter sa contribution à certaines activités sportives et maintient cet objectif. Les compilations enregistrées pour les diverses activités sportives sont les suivantes :

- Année 2007-2008 : 105 participants
- Année 2008-2009 : 219 participants
- Année 2009-2010 : 250 participants

Au cours de l'année 2011, l'Autorité souhaite mettre à la disposition du personnel de l'Autorité une rubrique destinée à la santé globale sur l'intranet.

## Orientation gouvernementale 3

### Produire et consommer de façon responsable

#### Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition éco-responsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

#### Objectif organisationnel 4

Favoriser l'instauration de pratiques éco-responsables dans les opérations quotidiennes de l'Autorité et dans les travaux liés à sa mission.

#### Action 4

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la *Politique pour un gouvernement éco-responsable*.

#### Geste

Concevoir un système ou un cadre de gestion environnementale.

#### INDICATEUR 1 / Action 4

État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre ou d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions éco-responsables.

#### CIBLE

Avoir proposé un cadre de gestion environnementale en 2011.

#### CIBLE

Mise en œuvre de dix mesures ou activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale d'ici 2011.

#### Poursuivi Résultat

#### Résultats 2009-2010

Les travaux sont amorcés, l'identification des principales activités est en cours.

## Orientation gouvernementale 3

### Produire et consommer de façon responsable

#### Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions éco-responsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

#### Objectif organisationnel 5

Améliorer les pratiques d'achat de l'Autorité.

### Action 5

Favoriser les achats éco-responsables.

#### Geste

**Poursuivi**  Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans la sélection des fournisseurs et dans le processus d'appel d'offres.

Ex. : Intégration d'une clause sur le développement durable à certains appels d'offres. Adhésion au programme « Digital par Choice » de Microsoft, Utilisation de papier à 30 % de fibres recyclées.

#### Geste

**Annulé**  Mettre à la disposition des employés un catalogue d'achats verts

Ex : Plusieurs achats effectués par l'Autorité découlent de la réalisation d'un appel d'offres dans lequel nous avons intégré des clauses relatives au développement durable. Comme nous avons choisi de sélectionner en amont les fournisseurs en intégrant une clause sur le développement durable, ce geste est en conséquence annulé.

#### INDICATEUR 1/ Action 5

Nombre de pratiques d'acquisitions éco-responsables

#### CIBLE D'ICI 2013

Mettre en place deux pratiques d'acquisitions éco-responsables d'ici 2011.

**Poursuivi**  **Résultats**

Plusieurs pratiques éco-responsables sont mises en place : par exemple, l'utilisation de papier fait de fibres recyclées, l'introduction de la feuille de temps électronique, la conversion de la forme de support utilisée pour les relevés de paie, l'utilisation du dépôt direct plutôt que les chèques pour le remboursement des notes de frais, et ce, depuis septembre 2009, la modification des clauses contractuelles sur le plan des modalités de facturation pour demander aux fournisseurs de nous transmettre leur facturation en mode électronique, l'inscription au programme « Digital par choice » de Microsoft qui permet de télécharger les nouvelles versions de Microsoft plutôt que d'utiliser un CD pour les mises à jour, et ce, depuis février 2010, la virtualisation des serveurs, au cours de l'année 2009, l'adhésion à la norme EPEAT pour les portables ou les ordinateurs de table, la modification de nos contenus d'appels d'offres pour inclure une clause sur le développement durable.

## Orientation gouvernementale 3

### Produire et consommer de façon responsable

#### Objectif gouvernemental 9

Appliquer davantage l'éco-conditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.

#### Objectif organisationnel 6

Promouvoir la responsabilité sociale dans les projets éducatifs parrainés par l'Autorité.

### Action 6

Financer, grâce au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance, des projets ayant un impact positif sur les affaires au Québec, en termes de responsabilité sociale.

#### Geste

Mettre à jour la mission et les objectifs du Fonds pour y inclure des critères de responsabilité sociale.

#### Geste

Promouvoir des critères de responsabilité sociale.

#### INDICATEUR 1 / Action 6

Nombre de projets financés par l'Autorité prenant en compte des critères de responsabilité sociale.

#### CIBLE D'ICI 2013

Accroître le nombre de projets financés par le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance en prenant en compte des critères de responsabilité sociale d'ici 2013.

#### Non débuté Résultat

##### Résultats 2009-2010

Cet objectif a été décalé dans le temps à la suite d'une réorganisation intervenue au niveau de la direction générale responsable de cette activité. Nous devons amorcer nos démarches auprès des nouveaux gestionnaires qui seront affectés à cette direction générale pour la mise en chantier de cet objectif.

## Orientation gouvernementale 3

### Produire et consommer de façon responsable

#### Résultats 2009-2010

*Indicateur 1 / Action 4 : État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre ou d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions éco-responsables.*

Les travaux sont amorcés, l'identification des principales activités est en cours.

*Indicateur 1 / Action 5 : Nombre de pratiques d'acquisitions éco-responsables*

Dans son engagement face aux pratiques éco-responsables, l'Autorité poursuit l'implantation de son plan d'action de développement durable en s'efforçant d'améliorer encore ses pratiques en ce domaine.

Outre le fait que nous avons résolument fait le choix de l'utilisation de papier fait de fibres recyclées, cette préoccupation environnementale se décline également dans plusieurs orientations stratégiques mises en place :

- Introduction de la feuille de temps électronique. Chaque membre du personnel inscrit maintenant de façon électronique, à partir de son poste de travail, ses heures de travail effectuées, ses absences, ses vacances, ses heures de formation, etc. De façon très conservatrice, on peut estimer que nous avons réduit notre consommation de papier de 13 000 feuilles annuellement (en figurant un nombre d'employés d'environ 500);
- Transfert de la forme de support utilisée pour les relevés de paie. Depuis janvier 2010, les relevés de paie sont produits en format électronique plutôt qu'en papier (économie effectuée légèrement supérieure à celle découlant de la mise en place de la feuille de temps puisque le relevé était transmis systématiquement à tous les membres du personnel y compris les cadres);
- Utilisation du dépôt direct plutôt que des chèques pour le remboursement des notes de frais, et ce, depuis septembre 2009 (on traite environ 20 comptes de dépenses par semaine);
- Modification des clauses contractuelles sur le plan des modalités de facturation pour demander aux fournisseurs de nous transmettre leur facturation en mode électronique;
- Inscription au programme « Digital par choice » de Microsoft qui permet de télécharger les nouvelles versions de Microsoft plutôt que d'utiliser un CD pour les mises à jour, et ce, depuis février 2010;
- Virtualisation des serveurs, au cours de l'année 2009; nous avons éteint 24 serveurs et nous prévoyons poursuivre cette activité en 2010-11 (économie d'énergie, de serveurs);
- Adhésion à la norme EPEAT pour les portables ou les ordinateurs de table;
- Modification de nos contenus d'appels d'offres pour inclure une clause de développement durable.

Par ailleurs, l'Autorité a fait des efforts importants dans le cadre de l'aliénation de ses biens excédentaires afin de privilégier un mode de disposition favorisant l'économie sociale. Ainsi, le transfert de nos biens excédentaires vers des entreprises d'économie sociale a permis le travail de l'équivalent d'une personne handicapée pendant un mois. Cette façon de faire permet à l'Autorité de contribuer au volet social et économique du développement durable. Ce volet sera ajouté comme geste à son plan d'action.

*Indicateur 1 / Action 6 : Financer, grâce au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance, des projets ayant un impact positif sur les affaires au Québec, en termes de responsabilité sociale.*

Cet objectif a été décalé dans le temps à la suite d'une réorganisation intervenue au niveau de la direction générale responsable de cette activité. Nous devons amorcer nos démarches auprès des nouveaux gestionnaires qui seront affectés à cette direction générale pour la mise en chantier de cet objectif.

## Orientation gouvernementale 5

### Répondre aux changements démographiques

#### Objectif gouvernemental 15

Accroître le niveau de vie.

#### Objectif organisationnel 7

Maintenir et améliorer la connaissance des produits et services financiers.

#### Action 7

Favoriser l'augmentation du niveau de vie des Québécois par la mise en œuvre d'activités contribuant à informer les consommateurs de produits et services financiers.

##### Geste

Poursuivi

Concevoir et diffuser de l'information.

Ex. : Sorties des équipes mobiles d'information, capsule vidéo sur la fraude, guide de prévention de la fraude, Bourstad, guide de planification de la retraite, information pour les investisseurs adaptée pour les personnes handicapées visuelles (audiothèque).

##### Geste

Non débuté

Promouvoir les projets éducatifs du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance.

#### INDICATEUR 1 / Action 7

Nombre d'activités d'information aux consommateurs de produits et services financiers.

#### CIBLE D'ICI 2013

Deux activités par an

Poursuivi

#### Résultat

*Cette cible est atteinte, l'Autorité maintient toutefois son implication à ce chapitre.*

## Orientation gouvernementale 5

### Répondre aux changements démographiques

#### Résultats 2009-2010

*Indicateur 1 / Action 5 : Nombre de pratiques d'acquisitions éco-responsables*

Cette cible est atteinte, mais demeure d'actualité. L'Autorité maintient ses efforts pour rejoindre directement les consommateurs dans leur milieu par le biais de son équipe mobile de conférenciers. Dans le cadre de cette activité, au cours de l'année 2009-2010, 51 conférences ont été offertes et 2 442 consommateurs y ont assisté.

Par ailleurs, pour assurer une présence accrue et accentuer notre visibilité auprès de l'ensemble de notre clientèle, nous participons également à divers salons et colloques :

#### Clientèle aînée et grand public

- Salon Investir soi-même en bourse;
- Colloque sur les abus envers les aînés;
- Salon des baby-boomers;
- Congrès annuel de la FADOQ;
- Assemblée générale de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP);
- Salon de l'immobilier et de la copropriété;
- Salon des générations de Montréal;
- Campagne *Je protège mon identité sur Internet*.

#### Clientèle jeunesse

L'Autorité s'assure de sensibiliser les jeunes à l'importance d'acquérir de saines habitudes financières et aux dangers liés à l'endettement et au surendettement. Des présentations ont eu lieu dans certains cégeps de la province, et la promotion du site jeunesse *tesaffaires.com* est faite auprès des jeunes, des parents et des enseignants lors d'événements jeunesse. Des clés USB promotionnelles ont été remises pour faire connaître les activités et les outils en ligne.

- Salon national de l'éducation;
- Congrès de l'enseignement en univers social;
- Colloque sur la Génération C;
- Congrès de l'Association Mathématique du Québec;
- 17<sup>e</sup> Colloque annuel des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec;
- Rassemblement jeunesse *Passé à l'action!*

L'Autorité a également développé des documents d'information visant à mieux outiller les investisseurs dans le domaine des produits financiers. Ces documents sont tous disponibles sur notre site Web, en voici quelques exemples :

- Guide pratique de l'investisseur, *Protégez-vous !*, paru en janvier 2010, distribué à près de 32 000 exemplaires. Ce guide couvre tous les aspects de la finance personnelle pour toute personne qui désire acquérir des notions de base.
- Brochure *Sachez raper sans déraper!*, planification de la retraite en collaboration avec Question retraite, 3 000 brochures distribuées par l'Autorité.
- *Les assemblées d'actionnaires, c'est votre affaire*, brochure traitant des droits des actionnaires. Plus de 1 200 distribuées.
- Brochure *Trop beau pour être vrai? Méfiez-vous !*, en collaboration avec le Secrétariat aux aînés, plus de 8 000 exemplaires distribués.



## Orientation gouvernementale 7

### Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

#### Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

#### Objectif organisationnel 8

Être ardent promoteur des principes de développement durable auprès des pairs.

### Action 8

Promouvoir et mettre en place avec ses pairs un projet qui prend en compte la démarche de développement durable.

#### Geste

Sensibiliser ses pairs au développement durable.

#### Geste

Élaborer un projet pancanadien (ou international) prenant en compte la démarche de développement durable.

#### Geste

Concrétiser un projet pancanadien (ou international) prenant en compte la démarche de développement durable.

#### INDICATEUR 1 / Action 8

Nombre de projets avec ses pairs prenant en compte la démarche de développement durable.

#### CIBLE D'ICI 2013

Un projet d'ici 2013

#### Non débuté Résultat

*Le plan d'action en lien avec cet engagement n'a pas encore été élaboré.*

## Orientation gouvernementale 8

### Favoriser la participation à la vie collective

#### Objectif gouvernemental 25

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

#### Objectif organisationnel 9

Encourager la participation des citoyens aux consultations publiques

### Action 9

Améliorer la communication et les démarches de consultation publique.

#### Geste

Non débuté  Recourir à des audiences publiques.

#### Geste

Non débuté  Rendre compte des consultations publiques.

#### Geste

Poursuivi  Améliorer l'offre de services en ligne.

Ex. : Ajout d'une section sur le Web portant sur les bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités similaires.

#### INDICATEUR 1 / Action 9

Taux de satisfaction des citoyens (regroupement de citoyens) participant aux séances de consultations publiques en lien direct avec les consommateurs de produits financiers ou ayant eu recours aux services de l'Autorité.

Non débuté  Résultat

## Orientation gouvernementale 8

### Favoriser la participation à la vie collective

#### Résultats 2009-2010

*Indicateur 1 / Action 9 : Améliorer la communication et les démarches de consultation publique*

Par l'entremise de consultations publiques tenues sur son site Web, l'Autorité des marchés financiers invite les intervenants du secteur financier et les consommateurs à donner leur opinion sur différents sujets touchant notamment la réglementation des marchés financiers au Québec. Ces consultations publiques permettent à l'Autorité de considérer les avis de chacun avant d'adopter certaines mesures réglementaires, modifications à des procédés et méthodes, et lignes directrices. Les documents relatifs aux différentes consultations publiques sont mis à jour régulièrement et les commentaires reçus sont généralement ajoutés au dossier.

Au cours de l'année 2009-2010, plus d'une quarantaine de consultations publiques ont été tenues par l'entremise du Web (délai de consultation d'environ 30, 90 ou 144 jours selon le cas), notamment sur les éléments suivants :

- *Règlement modifiant le Règlement sur les renseignements à fournir au consommateur;*
- *Règlement modifiant le Règlement sur la distribution sans représentant;*
- *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant.*

De telles consultations sont conviviales et fructueuses car les commentaires reçus dans ce contexte sont déposés en format pdf sur notre site Web et peuvent ainsi être consultés facilement. Il ne fut par ailleurs pas nécessaire, en 2009-2010, de tenir d'audiences publiques.

## Orientation gouvernementale 9

### Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

#### Objectif gouvernemental 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.

#### Objectif organisationnel 10

Maintenir les qualifications de son personnel.

#### Action 10

Maintenir les qualifications de son personnel.

##### Geste

Offrir des formations adaptées aux besoins du personnel.

##### Geste

Améliorer l'offre de services de formation.

#### INDICATEUR 1 /Action 10

Pourcentage de la masse salariale consacré aux activités de formation.

#### CIBLE D'ICI 2013

Maintenir le pourcentage actuel.

Poursuivi  Résultat 2009-2010

## Orientation gouvernementale 9

### Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

#### Résultat 2009-2010

*INDICATEUR 1 /Action 10 : Pourcentage de la masse salariale consacré aux activités de formation.*

*Au cours de l'année 2009-2010, le total des sommes investies en formation sans considérer les coûts salariaux du personnel participant à de la formation représente 1,36 % du total de notre masse salariale.*